



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Santé mentale et concept « Une seule santé »

Question écrite n° 38902

Texte de la question

M. Sylvain Templier interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la considération accordée à la santé mentale dans le cadre du concept « une seule santé ». Depuis plusieurs années, nombre de scientifiques, d'experts, d'associations et de décideurs publics appellent, à juste titre, à décloisonner les santés humaine, animale et environnementale dans le but d'avoir une approche sanitaire globale et transdisciplinaire. Les justifications, là encore entièrement légitimes, se bornent toutefois souvent à une approche encore trop restreinte aux maladies infectieuses et aux symptômes physiques. Les composantes sociales et mentales de la santé y ont pourtant toute leur place. Certains parasites visant les animaux peuvent impacter le développement cérébral et la santé mentale des hommes. C'est le cas par exemple du ténia armé. Il en va de même pour la pollution atmosphérique qui semble avoir des effets néfastes sur le vieillissement cognitif. La pollution affecterait aussi le cerveau et ce dès la vie embryonnaire. En mars 2018, une étude publiée dans la revue *Biological Psychiatry* établit un lien entre une exposition à un air pollué pendant la grossesse et des altérations cérébrales chez l'enfant. D'autres études semblent démontrer un lien manifeste entre des expositions sévères aux polluants et des troubles comportementaux chez l'enfant : déficit de l'attention, de la mémoire, hyperactivité. Les répercussions seraient proportionnelles au niveau d'exposition. Ces travaux émergents nécessitent de réelles consolidations pour établir des liens de causalité. Jusqu'à présent, les études s'attachaient à démontrer des liens entre la dégradation de l'environnement et les conséquences respiratoires ou cardiovasculaires sur l'Homme. La pandémie de covid-19 a redonné un nouvel élan au concept « une seule santé ». Il y a là l'opportunité, à tout le moins en France, d'y insérer pleinement la santé mentale. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui communiquer ses réflexions sur la place accordée à la santé mentale dans la stratégie « une seule santé ».

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Templier](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38902

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mai 2021](#), page 4042

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)